



UNION BELGE DE SPÉLÉOLOGIE

Périodique trimestriel – n° 7 - 2^e trimestre 2003Ed. responsable : JP Romain, route de Tamines, 62, 5070 Fosses
Bureau de dépôt : 5070 Fosses

CHEF D'ÉQUIPE : TITRE OU FONCTION ? HONNEUR OU RESPONSABILITE ?

TITRE = nom, appellation ou qualité correspondant à un grade, une qualification, une fonction.

FONCTION = rôle exercé par quelqu'un au sein d'un groupe, mission.

Petite histoire absurde : les 5 premiers contactés, disponibles et envoyés sous terre sont tous les 5 des chefs d'équipe « nommés » ; parmi les 5 suivants, il n'y a aucun chef d'équipe « nommé ». La 2^{ème} équipe sera-t-elle pour autant plus mauvaise que la 1^{ère} ? Faut-il dès lors « nommer » une fois pour toutes des chefs d'équipe ?

Un spéléo peut s'avérer être un excellent meneur d'homme sans pour autant être un excellent technicien de terrain et inversement : un excellent technicien peut ne pas s'avérer un bon meneur d'homme . Aucun des deux ne peut assumer des fonctions de chef d'équipe.

Dans beaucoup de services de secours, le chef d'équipe se repose sur son titre et ne s'investit plus.

RESPONSABLE = quelqu'un qui doit rendre compte de ses actes devant les autorités.

Le chef d'équipe est responsable tant de la mission qui lui est confiée que des hommes et de la victime. Il doit connaître chacun de ses équipiers avec

SPELEO-SECOURS

Info

Feuille d'information de la
Commission SecoursUnion Belge de
Spéléologie

leurs capacités et leur limites. Il lui appartient de prendre la décision opportune au bon moment (ex. : visualisation du danger). On le choisira en fonction de son expérience dans tel ou tel domaine. Il reste néanmoins un homme avec ses faiblesses et un oubli est possible. Les équipiers le seconderont donc efficacement et éventuellement le conseilleront. Il sera à l'écoute des besoins de la victime et de ses équipiers.

COORDINATION = harmonisation d'activités diverses dans un souci d'efficacité.

Le chef d'équipe sera le coordinateur du travail en chargeant équitablement les équipiers des tâches à accomplir et en supervisant le travail effectué. Il devra être capable de se priver pour ses équipiers. D'un côté il devra montrer son autorité sur ses équipiers et de l'autre respecter l'autorité de ses supérieurs (CTN - CTA). Il gagnera ses « galons » par ses capacités et par son investissement dans le Spéléo-Secours et ses différentes obligations (compétences particulières...)

Un chef d'équipe sera choisi en fonction de son expérience

mais aussi de la tâche à accomplir ou de l'endroit du sinistre (un spéléo connaissant particulièrement bien une cavité, une technique... sera appelé à des fonctions bien précises). Le chef d'équipe sera les yeux, les oreilles et le cerveau d'une équipe dont les équipiers seront les mains.

Chacun est donc susceptible un jour de devoir exercer les fonctions de chef d'équipe. Les circonstances de terrain (grotte, disponibilité...) ne permettant pas toujours de désigner à l'avance des chefs d'équipe.

Il n'y a pas de chef sans équipe, ni d'équipe sans chef.

CONSEIL

A ne pas oublier pour toute descente :

- la couverture de survie
- un bandage triangulaire (soit stérile, à se procurer dans toute pharmacie ou à la Croix-Rouge, soit à faire soi-même dans un tissu solide = triangle isocèle de 120 cm de côté plié proprement, bien repassé à fer très chaud et à ranger dans un sachet étanche).

Ceci doit être dans l'équipement individuel de chaque spéléo.

Ndlr : personnellement, j'ai toujours avec moi ce type de bandage qui, même en-dehors d'une situation de secours, m'apporte beaucoup d'avantages :

- je m'en sers comme foulard autour du cou en cas de froidure ;
- très pratique pour s'essuyer les mains (pour la topo, avant de me rouler une cigarette...) ou comme serviette au bivouac (ben oui, on peut être spéléo et avoir un minimum de savoir-vivre) ;
- et si nécessaire, pour me moucher ou me torcher le cul...

... il convient évidemment de respecter la chronologie d'utilisation ci-dessus.

FICHE MÉDICALE

A la demande de la Commission, Maurice a élaboré une fiche médicale (ci-après), destinée à accompagner un blessé lors d'une intervention : premiers bilans, évolution de l'état du blessé et chronologie du traitement. Cette fiche doit vous permettre de rassembler les informations utiles à trans-

mettre à un médecin en surface (en aucun cas vous ne devez vous hasarder à poser vous-même un diagnostic...).

Le recto rassemble toutes les observations utiles qui vous permettront de communiquer un bilan à la surface ; le verso concerne l'évolution du blessé et les traitements apportés.

Quelques explications utiles :

■ **Respiration** (difficile ou non) : une respiration normale est silencieuse, régulière, entre 16 à 20 fois par minute. En cas de victime inconsciente, examiner l'abdomen (se soulève-t-il régulièrement ?) sentir le souffle, écouter...

■ **Cœur** (régulier/irrégulier) : la technique la plus simple est la prise de pouls carotidien. Un pouls normal doit être régulier, bien frappé, compris au repos entre 50 et 100 fois par minute.

■ **Evaluation de l'état de**

conscience (pour les aficionados de *Urgences*, il s'agit du fameux «Glasgow») : en pratique, il s'agit d'examiner comment le blessé réagit pour ouvrir les yeux, parler et bouger (d'abord lui demander ; si pas de réponse tester la réaction à la douleur – pincements). Chaque colonne résume les réponses possibles aux stimuli avec un «score» correspondant – le total des 3 résultats donne le score de Glasgow (sur 15). Par exemple, lorsque j'interpelle le blessé il ouvre spontanément les yeux : résultat = 4/4 ; s'il répond à mes questions de manière incompréhensible, le résultat du deuxième test = 2/5.

■ **Réponse motrice** du test de Glasgow : tester la mobilité (demander : bougez la main droite, le pied, etc.). Les différentes réactions possibles sont : il obéit à chaque demande – il localise la douleur (=

réponse orientée, par exemple «Aïe, mon bras !») – il a un réflexe pour se rétracter à la douleur (évitement) – on remarque une flexion ou une extension anormale – pas de réaction.

■ Le bilan neurologique s'établit en 3 phases, en examinant pour chacune différentes parties du corps : tout d'abord, demander au blessé s'il ressent des fourmillements ou des picotements, ou si une partie du corps est devenue insensible ; ensuite tester la sensibilité (par exemple, en lui serrant la main) et la mobilité des membres (demander de fermer la main, de lever le bras...) ; enfin, en comparant la force main droite/main gauche (demander de serrer la main) et pied droit/pied gauche (demander de bouger chaque pied en exerçant sur l'extrémité de la botte une légère retenue).

DIVERS

Polars

La Commission avait en projet de vous proposer des vestes polars avec l'insigne du Spéléo-Secours. Malheureusement, le coût (achat + broderie) et le nombre de réservations ne permettaient pas d'écarter un risque financier.

Ce projet est à nouveau sur la table et nous pourrions prochainement vous faire une nouvelle proposition. Plus d'informations dans le prochain Info ou sur la mailing-list.

Exercices

Le prochain exercice récapitulatif aura lieu dans la région liégeoise, le samedi 11 octobre. Pour les CTs et les Secrétaires de surface, un exercice administratif aura lieu en décembre.

Journée Portes «ouvertes»

14 février 2004 : Exercice secours ouvert à tous. ■

Conseillers Techniques Nationaux (CTN)

Nom / Prénom	Tél. Privé	Tél. Travail	GSM
DUMOULIN Patrice	087 / 335556	087 / 212493	0472 / 567724
FANUEL Gérald	010 / 227482	02 / 6790192	
ROMAIN Jean-Pierre	071 / 714011		0497 / 140731
URBAIN Bernard	081 / 401558	086 / 212412	0496 / 268141
MATTLET Jean-Marc	010 / 659141		0475 / 368692

Conseillers Techniques Adjoints (CTA)

Nom / Prénom	Tél. Privé	Tél. Travail	GSM
LEONARD Philippe	04 / 3654176	04 / 3559500	0478 / 243935
GREBEUDE Richard	082 / 227772	084 / 466046	
LEVEQUE Robert	04 / 3691406	04 / 3692432	0475 / 391389
THIRY Jean-Pierre	02 / 7356320	065 / 354300	0475 / 686450

Conseillers Techniques Plongée (CTP)

Nom / Prénom	Tél. Privé	Tél. Travail	GSM
CUVELIER Serge	081 / 582685	081 / 311535	0476 / 216895
COSSEMYNS Roger	0477 / 925210	02 / 3490200	
VAN ESPEN Marc	02 / 7344825		0476 / 310345

MEMBRES DE LA COMMISSION SECOURS

ANCKAERT Maurice
Bd du Souverain, 144 Bte 6, 1160 Bruxelles
02 / 675 12 47

BREYNE Francis
Rue d' Hollebeke, 4, 7781 Houthem
056 / 557 155

COURMONT Jean-Paul
Rue aux Vallées, 27, 5024 Marche-les-Dames
081 / 582 647

DAWAGNE André-Marie
Place de Sovimont, 3, 5150 Floreffe
081 / 444 338

DUMOULIN Patrice
Rue Ma Campagne, 311, 4800 Verviers
087 / 335 556

FANUEL Gérald
Av des Moissonneurs, 20, 1325, Dion-Valmont
010 / 227 482

GRIGNARD Benoît
Rue Schinler, 9, 4140 Sprimont
04 / 382 31 00

LEONARD Philippe
Rue Basse-Méhagne, 28, 4053 Embourg
04 / 365 41 76

MATTLET, Jean-Marc
Rue St Josse, 13, 1210 Bruxelles
010 / 659 141

ROMAIN Jean-Pierre
Rte de Tamines, 62, 5070, Fosses-la-Ville
071 / 714 011

URBAIN Bernard
Rue des Rochettes, 15, 5100, Naninne
081 / 401 558

VAN ESPEN Marc
Av Lambeau, 107, 1200 Bruxelles
02 / 734 48 25

